l'Atlantique, en particulier dans les provinces Maritimes. L'auteur en est un des chefs de l'industrie agricole dans les provinces Maritimes, ancien sous-ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Président de la Maritime Cooperatives Society, M. J. E. Walsh est connu dans la région Atlantique ainsi que dans tout le Canada, comme un porte-parole éminent. Le 29 octobre, il a dit entre autres choses:

L'agriculture dans les provinces Maritimes est aux prises avec la crise la plus désespérée qu'elle ait eu à connaître en 40 ans. Notre industrie du porc doit fermer, notre industrie des œufs est sérieusement menacée, nos industries de pommes de terre et des pommes traversent une période de marasme, notre industrie laitière va en faiblissant et notre industrie du bœuf doit faire face à des coûts de production qui augmentent rapidement.

Je pourrais poursuivre ad vitam eternam.

Une voix: Certainement.

M. Nowlan: Je pourrais poursuivre à vous en rendre malades . . .

Une voix: Et cela aussi.

M. Nowlan: ... au lieu de limiter mes remarques à une seule région du Canada. Je pourrais parler du Canada tout entier. La même critique générale et le même blâme s'appliqueraient aux chefs de gouvernement qui ne font pas preuve des qualités de chef pour la collectivité agricole. Si un député croit que ce monstre de 5 livres et 14 onces va stimuler la collectivité agricole, il vit dans le monde de Rip van Winkle.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh.

M. Nowlan: Plus tard ce soir, lorsque les résultats nous parviendront d'Assiniboia, peut-être les députés d'en face regretteront-ils de ne pas être dans le monde de Rip van Winkle. Si le gouvernement actuel ne commence pas à écouter les cultivateurs, les commerçants, les petits, les syndiqués, le Canadien moyen, en plus des maîtresses de maison solitaires au Canada, il se retrouvera au pays de Rip van Winkle sous peu. Alors que j'essaie de comprendre l'incompréhensible, en essayant de dérouler . . .

Une voix: De démêler!

M. Nowlan: ... et démêler les efforts embrouillés du ministre, avant que j'en vienne aux articles spécifiques à l'étude, ce bill paraîtra dans les annales de l'histoire parlementaire comme l'artériosclérose de notre société. Retenez mes paroles car elles reviendront et hanteront les députés d'en face, particulièrement le ministre des Finances. Je le dis sans hésitation. Si l'honorable député de Lanark, qui parfois sous l'inspiration divine et avec une langue particulièrement déliée ...

Une voix: Que penzez-vous de l'eau lourde?

M. Nowlan: . . . et d'autres députés d'en face considèrent la somme de temps, d'effort et d'énergie qui a déjà été dépensée, à commencer par les nombreuses études dues, paraît-il, à la Commission Carter, le Livre blanc de Benson, le débat, les propositions, les contrepropositions, les mémoires, les contremémoires, les délégations venant à Ottawa, avalant un rapide sandwich dans quelque cafeteria afin de pouvoir voir le ministre . . .

M. le président: A l'ordre. Lorsque l'honorable député d'Annapolis Valley a commencé ses remarques, il a déclaré à la présidence vouloir effleurer les articles 28, 29, [M. Nowlan.]

30 et 31. La présidence l'invite à présent à effleurer très légèrement ces mêmes articles.

M. Nowlan: J'apprécie la bonté, la discrétion et l'autorité de la présidence. Cependant, le premier article est l'article 28. Le titre abrégé est: entreprise agricole. Si je ne puis parler d'une façon générale de l'exploitation agricole et des maux qui affectent le cultivateur et par conséquent le consommateur, je me demande ce qui est advenu des règles du débat parlementaire, sans faire allusion à la présidence. Il ne s'agit pas d'une législation de réforme. Il s'agit d'une difformité. Comment peut-on prétendre que cette monstruosité de 707 pages est une réforme lorsque le premier bill fiscal de 1917 avait 10 pages et 20 articles? Celui-ci a 707 pages, sans parler des amendements. Il s'agit, paraît-il, de l'âge de l'éducation, de la communication, de la technologie, du gouvernement dynamique, des jeunes prodiges, de la superbande au bureau du premier ministre et du Conseil privé. Ils sont censés avoir réponse

Ce bill est d'une difformité confuse. Quiconque pense autrement n'a pas le bon sens qu'ont les députés lorsqu'ils poussent ceci aussi loin à la Chambre. Il s'agit d'une artériosclérose car les cultivateurs, les délégations agricoles, et d'autres Canadiens importants ont dépensé beaucoup de temps, d'efforts et d'énergie à chercher à comprendre le bill. Ils essaient d'interpréter le bill et de réagir de leur propre façon. Les forces productrices du Canada ne sont pas mobilisées pour améliorer notre sort, elles sont utilisées d'une façon négative pour répondre aux dispositions de ce bill. C'est la raison pour laquelle je dis qu'il s'agit d'une artériosclérose. Au lieu de développer, d'accroître et de produire une économie vigoureuse, le bill en fait obstrue les pores du pays, le courant politique, les pores et les artères de l'agriculture, des affaires, des syndicats, des maîtresses de maison et des autres segments de la société.

De façon générale, ce bill, ou plutôt ce vasouillage de Benson deviendra synonyme d'artériosclérose. Nous courons vers le danger. Une fois que les mécanismes du gouvernement auront démarré, les Canadiens commenceront à se plaindre. Ils ne seront pas en mesure de changer leur mode de vie pour se conformer à ce bill.

L'hon. M. Benson: Le député me permet-il de lui poser une question? Il a parlé toute la soirée d'artériosclérose. Est-ce le nouveau nom de Bob Stanfield?

L'hon. M. Stanfield: Vous pourriez trouver mieux que cela, Ben.

M. Nowlan: Si le chef de mon parti avait quelque chose à dire sur l'organisation et l'exécution, nous ne serions pas aux prises avec cette horreur dont nous sommes saisis. C'est une situation ridicule qu'on maintient ainsi, car les Canadiens sont supposés comprendre ce document. Je ne vais pas répondre au ministre de la manière dont je pourrais, et j'aurais souhaité que ses capacités intellectuelles fussent à l'avenant. Si elles l'étaient, il n'aurait jamais essayé d'imposer cette monstruosité à la Chambre et à vous-même, monsieur le président.

• (8.40 p.m.)

M. le président: Je rappelerai au député que nous sommes en comité plénier et qu'il faudrait, dans ce débat, s'en tenir aux règles de pertinence. La présidence constate que les travaux du comité n'avancent pas de cette façon. Des interpellations ont eu lieu de part et d'autre et il est possible que les observations du député aient entraîné